

Une école privée, rue du Couvent



Une école privée, rue du Couvent

Pour la plupart des Valenciens, la rue du Couvent peut poser question. Si l'on considère le plan de notre village, elle n'apparaît pas et, pour cause, elle a été rebaptisée Rue Jean-Jaurès pour faire honneur à ce personnage politique qui perdit la vie, assassiné en 1914.

D'autres rues ont subi le même sort au fil des ans. Il ne faut pas être devin pour penser que, dans cette rue, se trouvait autrefois un établissement religieux : un couvent. J'avais écrit dans un dernier article, les propos que m'avait tenu Mr Isidore Mirel, ancien Maignautois établi au lieu-dit Matéou, concernant la situation du clergé dans notre bastide " le doyen, confortablement installé dans son presbytère, actuellement Hôtel de Ville, vivait bourgeoisement ".

De fait, l'un d'eux, l'abbé Sabion dont on peut voir le mausolée élevé tout au fond du cimetière, devait posséder une petite fortune puisque c'est lui qui fit bâtir le couvent. De plus, autrefois, c'était l'église qui était chargée d'organiser les sépultures. À Valence, on descendait les cercueils au cimetière sur un brancard. C'était pénible et surtout très périlleux. L'abbé Sabion qui en avait les moyens avait fait construire un corbillard qu'il louait à la " bourgeoisie ". À la séparation de l'église et de l'État, le presbytère et le couvent revinrent à ce dernier.

Afin de rester locataire du presbytère, l'abbé Sabion céda le corbillard à la commune moyennant le bénéfice du logement jusqu'à sa mort. Il disposait en plus du jardin attenant, charge à lui de payer les impôts de toute nature et les réparations d'entretien. C'est donc rue du Couvent, actuellement rue Jean Jaurès, que s'installèrent dans les années 1850 un établissement religieux dépendant des Soeurs de l'Immaculée Conception dont le siège était à Bordeaux.

Elles y créèrent une école de filles et, par recherche dans les arrêtés pris par le Conseil Municipal dont le maire était Mr Duprom, nous apprenions avec Roger Rambour qu'en 1888, cette école fonctionnait toujours puisque décision était prise de "ne pas souscrire à la création d'une école publique de filles en remplacement de l'École Congrégationniste malgré son désir (le conseil municipal) d'être favorable à la laïcisation de l'école privée ". Et d'ajouter "Ce serait impolitique et ruineux pour les finances de la commune". Et de plus, grâce à une amie, nous constatons qu'en 1930, il y avait toujours une école concurrente dont l'unique élève garçon était isolé seul dans une autre pièce !

Voilà où se rendaient les filles - une exception au moins pour les garçons (1) - tandis que ces derniers fréquentaient l'établissement situé à l'entrée de la rue Jules Ferry, côté droit.

(1) Mais qui était-il ? J'en détiens la réponse pour avoir eu confirmation de la personne elle-même. Et vous ?